

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2023**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** (ci-après l'« organisme »), qui comprennent le bilan au **31 octobre 2023** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve" de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 octobre 2023**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** tire des produits de dons et de divers types d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'entité et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 octobre 2023 et 2022, de l'actif au 31 octobre 2023 et 2022, et de l'actif net aux au 31 octobre 2023 et 2022 et aux 1er novembre 2022 et 2021. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2022 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

 ¹

Société de comptable professionnelle agréée

Boucherville
Le 30 janvier 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A130000

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2023

	Fonds d'administration	Total des fonds affectés d'origine externe (voir Annexe A)	Fonds de recherche de la SLA Québec	2023 Total	2022 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Activités de financement					
Internes	624 510	30 134	-	654 644	640 570
Externes	288 253	-	-	288 253	277 580
Dons généraux	555 848	13 852	-	569 700	669 056
Legs testamentaires	25 000	-	-	25 000	411 068
Partenariat APPUI	-	134 201	-	134 201	148 317
Partenaires Santé Québec et Canada	78 538	-	-	78 538	84 089
Subventions gouvernementales	128 790	-	-	128 790	79 714
Produits de placements	71 000	-	-	71 000	31 346
	1 771 939	178 187	-	1 950 126	2 341 740
CHARGES					
Salaires et charges sociales - services et programmes	417 948	139 267	-	557 215	449 082
Salaires et charges sociales - financement	165 062	-	-	165 062	161 265
Salaires et charges sociales - sensibilisation et communication	95 547	-	-	95 547	88 870
Salaires et charges sociales - administration	77 839	-	-	77 839	82 866
Frais de sensibilisation et communication	144 504	-	-	144 504	100 300
Frais reliés aux activités de financement	107 336	736	-	108 072	45 491
Frais de services et programmes	33 851	3 612	-	37 463	17 351
Loyer	57 347	-	-	57 347	57 078
Honoraires professionnels	51 829	1 507	-	53 336	29 619
Fournitures et services informatiques	24 898	-	-	24 898	21 294
Télécommunications	23 716	-	-	23 716	16 268
Frais de bureau	16 739	-	-	16 739	11 028
Taxes et permis	8 034	-	-	8 034	6 597
Assurances	2 016	-	-	2 016	4 473
Frais bancaires et de cartes de crédit	22 733	-	-	22 733	28 109
Amortissement des immobilisations corporelles	5 921	-	-	5 921	6 361
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 937	-	-	8 937	93
	1 264 257	145 122	-	1 409 379	1 126 145
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONS ET CONTRIBUTIONS	507 682	33 065	-	540 747	1 215 595
DONS À LA RECHERCHE	(191 922)	(75 000)	-	(266 922)	(101 688)
DONS À LA BOURSE D'ÉTUDE T.PROUDFOOT AU INM	-	(5 574)	-	(5 574)	(6 984)
TOTAL DES DONS ET CONTRIBUTIONS	(191 922)	(80 574)	-	(272 496)	(108 672)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	315 760	(47 509)	-	268 251	1 106 923

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2023

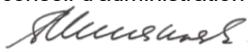
	Fonds d'administration	Fonds affectés d'origine externe					Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche de la SLA Québec grévés d'affectations internes	2023	2022
		Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds Dr Canuel	Fonds APPUI	Fonds Ice Bucket Challenge			Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT	1 973 193	-	-	69 230	39 532	379 466	488 228	515 506	2 976 927	1 870 004
Excédent des produits sur les charges	315 760	5 573	2 289	(45 186)	(10 185)	-	(47 509)	-	268 251	1 106 923
Virements interfonds (note 3)										
Fonds d'administration au fonds de recherche	(500 000)	-	-	-	-	-	-	500 000	-	-
Fonds Team Stock au fonds d'administration	1 144	-	(1 144)	-	-	-	(1 144)	-	-	-
Fonds Tony Proudfoot au fonds de recherche	-	(5 573)	-	-	-	-	(5 573)	5 573	-	-
Fonds Team Stock au fonds de recherche	-	-	(1 145)	-	-	-	(1 145)	1 145	-	-
SOLDE À LA FIN	1 790 097	-	-	24 044	29 347	379 466	432 857	1 022 224	3 245 178	2 976 927

BILAN

AU 31 OCTOBRE 2023

	Fonds d'administration	Fonds affectés d'origine externe					Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche de la SLA Québec	2023	2022
		Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds Dr Canuel	Fonds APPUI	Fonds Ice Bucket Challenge			Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
ACTIF										
Actif à court terme										
Encaisse	1 273 796	-	-	-	-	-	-	1 273 796	1 154 967	
Dépôts à terme	1 500 000	-	-	-	-	-	-	1 500 000	800 000	
Débiteurs (note 4)	151 546	-	-	-	-	-	-	151 546	118 147	
Frais payés d'avance et dépôts	12 524	-	-	-	-	-	-	12 524	16 349	
Créances interfonds, sans intérêts, ni modalités	-	-	-	24 044	29 347	379 466	432 857	1 022 224	-	
	2 937 866	-	-	24 044	29 347	379 466	432 857	1 022 224	2 089 463	
PLACEMENTS (note 5)	500 000	-	-	-	-	-	-	-	1 100 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	17 204	-	-	-	-	-	-	-	18 744	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 7)	50 428	-	-	-	-	-	-	-	620	
	3 505 498	-	-	24 044	29 347	379 466	432 857	1 022 224	3 208 827	
PASSIF										
Passif à court terme										
Créditeurs (note 8)	123 932	-	-	-	-	-	-	-	90 392	
Dons pour la recherche à payer	133 591	-	-	-	-	-	-	-	138 012	
Créances interfonds, sans intérêts, ni modalités	1 455 081	-	-	-	-	-	-	-	-	
	1 712 604	-	-	-	-	-	-	-	228 404	
Apports reportés (note 9)	2 797	-	-	-	-	-	-	-	3 496	
	1 715 401	-	-	-	-	-	-	-	231 900	
ACTIF NET										
Actif net grevé d'affectations externes	-	-	-	24 044	29 347	379 466	432 857	-	488 228	
Actif net grevé d'affectations internes	-	-	-	-	-	-	-	1 022 224	515 506	
Investi en immobilisations	67 632	-	-	-	-	-	-	-	19 364	
Non affecté	1 722 465	-	-	-	-	-	-	-	1 953 829	
	1 790 097	-	-	24 044	29 347	379 466	432 857	1 022 224	2 976 927	
	3 505 498	-	-	24 044	29 347	379 466	432 857	1 022 224	3 208 827	

Pour le conseil d'administration

 , administrateur

 , administrateur

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2023

6

	2023 \$	2022 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	268 251	1 106 923
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 921	6 361
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 937	93
Amortissement des apports reportés	<u>(699)</u>	<u>(874)</u>
	282 410	1 112 503
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :	<u>(455)</u>	<u>(171 218)</u>
	<u>281 955</u>	<u>941 285</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(100 000)	(900 000)
Acquisitions d'immobilisations	<u>(63 126)</u>	<u>(5 614)</u>
	<u>(163 126)</u>	<u>(905 614)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	<u>-</u>	<u>(40 000)</u>
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	118 829	(4 329)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 154 967</u>	<u>1 159 296</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>1 273 796</u></u>	<u><u>1 154 967</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistrée au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour but de venir en aide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique (SLA) et à leurs proches, de recueillir des fonds pour le financement de la recherche et de faire connaître la maladie.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et la valeur des apports reçus sous forme de biens et de services. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilité par fonds

L'organisme comptabilise ses opérations selon la méthode de la comptabilité par fonds. Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à chacun des fonds sont présentés dans leur fonds respectif.

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de l'organisme. Ce fonds regroupe les produits et les charges qui ne sont pas affectés à un fonds particulier.

Le fonds Tony Proudfoot a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir la recherche à l'Institut neurologique de Montréal de l'Université McGill.

Le fonds Team Stock a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir le programme de recherche de SLA Québec.

Le fonds du Dr Canuel a été créé afin d'honorer la participation de Dr Canuel aux activités de financement de l'organisme. Les profits générés par ce fonds sont utilisés pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds APPUI a été créé relativement au partenariat avec l'organisme Le Carrefour de soutien aux aidants de Montréal, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds sert donc à fournir du soutien aux proches des personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique du Québec.

Le fonds Ice Bucket Challenge est utilisé pour identifier distinctement les produits générés par l'activité "Ice Bucket Challenge" lancée en 2014 et les charges correspondantes. De ce fonds, 70% des produits nets gagnés jusqu'au 31 décembre 2014 ont été remis à la recherche. Le 30% restant est affecté pour soutenir des projets spéciaux reliés aux programmes et services, aux communications et site web. Le conseil a prolongé l'extension du fonds jusqu'au 31 décembre 2024. Les sommes restantes devraient donc être dépensées d'ici décembre 2024. Le Conseil d'administration a modifié la période d'utilisation des montants restants dans ce fonds et pourrait décider de modifier la vocation des sommes à distribuer.

Le conseil d'administration a choisi de présenter distinctement le fonds de recherche de la SLA du Québec, un fonds affecté d'origine interne, pour identifier distinctement les sommes qui serviront à financer des projets de recherche.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports (subventions et dons) grevés d'affectations externes sont constatés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant doivent être comptabilisés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés comme produits du fonds d'administration, lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits provenant d'activités de financement sont comptabilisés au moment de la tenue de l'événement.

Dans le fonds d'administration, les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placements réalisés lors de la vente des placements évalués au coût après amortissement, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués en juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilisation des produits (suite)

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Subventions gouvernementales

L'aide gouvernementale relative aux salaires, au loyer et au prêt-subvention est comptabilisée en produits au moment où celles-ci sont octroyées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain de s'être conformé, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide. L'organisme comptabilise les subventions lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des promesses de dons et legs testamentaires

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons et legs testamentaire à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures important à aider l'organisme à réaliser certaines activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des promesses de dons, des intérêts courus à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et charges sociales et des dons pour la recherche à payer.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous.

Mobilier et équipement	20%
Matériel informatique	30%

Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30%.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS INTERNES

Un montant de 1 144\$ a été transféré du fonds Team Stock au fonds d'administration, pour financer les sorties de fonds relatives aux charges administratives et pour compenser l'amortissement des immobilisations. De plus, un montant de 1 145\$ a été transféré du fonds Team Stock au fonds de recherche de la SLA du Québec pour financer les activités de recherche.

Un montant de 5 573\$ a été transféré du fonds Tony Proudfoot au fonds de recherche de la SLA du Québec pour financer les activités de recherche.

De plus, le conseil d'administration a approuvé qu'un montant de 500 000\$ soit transféré du fonds d'administration au fonds de recherche de la SLA du Québec.

L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS	2023	2022
	\$	\$
Promesses de dons	93 125	60 458
Taxes sur les transactions commerciales	30 676	36 948
Intérêts courus à recevoir	27 745	17 922
Subventions à recevoir	-	2 819
	<u>151 546</u>	<u>118 147</u>

5. PLACEMENTS	2023	2022
	\$	\$
Portefeuille, évalué au coût après amortissement		
Échéance à court terme		
Certificats de placement garanti, entre 1,65% et 5,66%, échéant entre février 2024 et août 2024,	1 500 000	800 000
Échéance à long terme		
Certificats de placement garanti, entre 1,85% et 3,2%, échéant entre février 2025 et mai 2025,	<u>500 000</u>	<u>1 100 000</u>
	<u>2 000 000</u>	<u>1 900 000</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2023	2022
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	48 557	45 681	2 876	3 595
Matériel informatique	50 435	36 107	14 328	15 149
	<u>98 992</u>	<u>81 788</u>	<u>17 204</u>	<u>18 744</u>

7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2023	2022
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site web	58 745	8 470	50 275	402
Logiciels	25 443	25 290	153	218
	<u>84 188</u>	<u>33 760</u>	<u>50 428</u>	<u>620</u>

8. CRÉDITEURS			2023	2022
			\$	\$
Fournisseurs et frais courus			47 501	20 494
Salaires et charges sociales à payer			76 431	69 898
			<u>123 932</u>	<u>90 392</u>

9. APPORTS REPORTÉS			2023	2022
			\$	\$
Solde au début de l'exercice			3 496	4 370
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice			(699)	(874)
Solde à la fin de l'exercice			<u>2 797</u>	<u>3 496</u>

10. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en janvier 2025. La direction avait convenu de renouveler l'entente pour une période de cinq ans, aux mêmes conditions. Les loyers minimums futurs exigibles au cours des deux prochains exercices s'élèvent à : 71 345\$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices: 2024, 57 076\$ et 2025, 14 269\$.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 octobre 2023. L'organisme n'a pas modifié son exposition aux risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les promesses de dons et les subventions à recevoir.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers. Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui sont constitués uniquement de dépôts à terme et de certificats de placement garanti. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice comparatif ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle adoptée pour l'exercice courant.

ANNEXE A

RÉSULTATS FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

	Fonds affectés d'origine externe					2023	2022
	Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds Dr Canuel	Fonds APPUI	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Total des fonds affectés d'origine externe
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Activités de financement							
Internes	-	-	30 134	-	-	30 134	73 163
Dons généraux	11 492	2 360	-	-	-	13 852	26 346
Partenariat APPUI	-	-	-	134 201	-	134 201	148 317
	11 492	2 360	30 134	134 201	-	178 187	247 826
CHARGES							
Salaires et charges sociales - services et programmes	-	-	-	139 267	-	139 267	127 737
Frais reliés aux activités de financement	345	71	320	-	-	736	2 291
Frais de services et programmes	-	-	-	3 612	-	3 612	4 380
Honoraires professionnels	-	-	-	1 507	-	1 507	3 580
Fournitures et services informatiques	-	-	-	-	-	-	18 140
Télécommunications	-	-	-	-	-	-	3 995
	345	71	320	144 386	-	145 122	160 123
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONS	11 147	2 289	29 814	(10 185)	-	33 065	87 703
DONS À LA RECHERCHE	-	-	(75 000)	-	-	(75 000)	(3 618)
DONS À LA BOURSE D'ÉTUDE T.PROUDFOOT AU INM	(5 574)	-	-	-	-	(5 574)	(6 984)
TOTAL DES DONS	(5 574)	-	(75 000)	-	-	(80 574)	(10 602)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5 573	2 289	(45 186)	(10 185)	-	(47 509)	77 101